

Le Lierre

Dans la tradition populaire, son utilisation en médecine, il sera « **le guérit tout** ».

Dioscoride au 1^o siècle en vantait les vertus mais en connaissait aussi les limites et les méfaits lorsqu'il est utilisé sans modération.

La plus anciennement connue de ses propriétés est son effet apaisant sur les céphalées.

Dans le but de se protéger contre les empoisonnements, les Grecs anciens buvaient du vin dans lequel avaient macéré des feuilles de lierre.

Bacchus, le Dieu du vin, était représenté avec une couronne de lierre, et la croyance populaire dit que la liane, tressée en couronne, protégeait le buveur contre les inconvénients de l'ébriété.



Pour les gaulois, il entre tout autant dans la fabrication de potions magiques que dans des préparations médicales préparées par les Druides, pour la cellulite et les quintes de toux.



Le révérend **O.Cockayne**, praticien anglais, écrivit en 1864 :

« **Lorsque des calculs bloquent les reins, prendre 7 à 11 baies macérées dans de l'eau, les boire, et comme par miracle les calculs sont éliminés par les urines** ». Ce qui est très surprenant en raison de la toxicité des baies.

Pour **Palaiseul**, il était un calmant et un modérateur très efficace de la sensibilité des nerfs périphériques.

Dans les campagnes, la consommation de 8 à 10 de ses fruits était utilisé comme purgatif puissant.



En décoction pour application externe, le lierre soulage les névralgies, rhumatismes, ulcères, et aussi les coups de soleil et pour la cellulite.

Toujours pour la cellulite, on peut faire des cataplasmes avec 1 part de feuilles de lierre fraîches hachées menu mélangée à 3 part de farine de lin.

L'infusion de feuilles (fraîches ou sèches), 2 fois par jour, soulage les affections des voies respiratoires, apaise les crises d'asthme et soulage les toux et la coqueluche.

La macération de feuilles était utilisée pour soigner les cors aux pieds : laisser infuser une feuille de lierre dans du vinaigre pendant 9 jours puis on frotter les cors pendant 9 jours suivants.

Cet article est simplement informatif.